



Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

Nicolet se joint au club sélect du réseau des Villages-relais

NICOLET, le 27 août 2013 - Les membres du conseil municipal de la Ville de Nicolet sont heureux d'annoncer la recommandation du ministre des Transports, M. Sylvain Gaudreault, d'accorder à la **Ville de Nicolet le statut de Village-relais**.

« C'est une excellente nouvelle pour tous les Nicolétains et Nicolétaines reconnus pour leur ouverture à la différence et à la tolérance. J'éprouve un sentiment de fierté d'entrer dans ce club sélect des Villages-relais. » souligne le maire de Nicolet, M. Alain Drouin.

Rappelons que le 8 juillet dernier, le dossier de candidature était présenté au Comité provincial des villages-relais. Celui-ci avait examiné l'offre des services de base exigés par la Charte de qualité visant le développement économique, culturel et paysager et s'était déclaré entièrement satisfait du contenu. Selon les membres du comité, la candidature de Nicolet présentait une volonté manifeste des intervenants locaux de se voir attribuer le statut de Village-relais.

Les Villages-relais sont des lieux incomparables pour faire une pause le long d'un trajet sur les routes du Québec. En plus d'offrir des services d'hébergement, de restauration, d'essence et de dépannage mécanique, les Villages-relais offrent des attraits touristiques, culturels authentiques et des paysages inspirants! *« Une telle nomination vient avec des responsabilités et je suis convaincu que les commerçants et leurs employés qui offriront les services sauront le faire avec courtoisie dans un lieu agréable et sécuritaire. À cet égard, Nicolet est une ville à découvrir à votre rythme avec la possibilité de prolonger votre séjour! »* ajoute M. Drouin.

- 30 -

SOURCE : Aline Blais
Directrice des communications
Ville de Nicolet
819 293-6901 poste 250
a.blais@nicolet.ca